

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : le parcours de sortie

Durée : 2 jours

Dernière mise à jour : juillet 2022

● Public

Profil des participant.es :

Des professionnel.les des associations agréées et leurs partenaires sur le département

Prérequis : aucun

Nombre de stagiaires : entre 10 et 20

Objectifs généraux

- Identifier les mécanismes du système prostitutionnel : les facteurs psycho-sociaux de l'entrée en prostitution et les conséquences de la prostitution
- Analyser l'impact que peuvent avoir nos représentations de la prostitution
- Appliquer les connaissances acquises pour accompagner les personnes en situation de prostitution dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution

Compétences visées :

- Utiliser la loi du 13 avril 2016 pour accompagner les personnes en situation de prostitution
- Décrire les indicateurs qui permettent repérer les personnes en situation ou en risque de prostitution et nommer les conséquences de la prostitution
- Opérer un entretien en prenant en compte la prostitution : oser en parler
- Développer un réseau de professionnel.les en lien avec la problématique

● Méthodes et outils

Méthodes mobilisées : inspirées de l'éducation populaire et des pédagogies actives, elles permettent de co-construire avec le groupe une connaissance commune sur le système prostitutionnel par l'alternance de méthodes coactives et expositives.

Modalités techniques et pédagogiques : Alternance de plénières et d'ateliers / Echanges de savoirs et de pratiques / Apports théoriques : sociologiques, psychologiques, juridiques, historiques / Exercices interactifs : brainstorming, mises en situation / Présentations de « vignettes », récits de vie / Visionnage et analyse d'outils vidéo / Utilisation de supports visuels (powerpoint) / Remise d'un dossier pédagogique.

Modalités de suivi : les feuilles d'émargement sont signées le matin et l'après-midi.

Modalités d'évaluation : un débriefing oral est réalisé le soir. Remise d'un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis. Un certificat de réalisation est délivré.



Durée (en heures)

14 heures



Dates et horaires

À définir avec le commanditaire



Lieu

À définir avec le commanditaire



Accessibilité

Consulter notre référent handicap : formation@adn-asso.org



Tarifs

Voir la rubrique Informations pratiques sur notre site

<https://amicaledunid.org/formations/>



Délais d'accès

Formations intra :

Entre la signature du devis et le démarrage de la session : 2 mois

Formations inter :

Entre l'accord de subvention et le démarrage de la session : 3 mois

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : le parcours de sortie

Durée : 2 jours

● **Intervenant.es**

Formatrices.eurs de l'Amicale du Nid

Constitutrices.eurs : intervenant.es sociaux.les de l'Amicale du Nid

● **Contenu**

Journée 1 : Comprendre le système prostitutionnel

- Accueil des participant.es : tour de table approfondi
- Travail participatif sur nos représentations de la prostitution
- Présentation de l'Amicale du Nid
- Apports d'informations sur la réalité de la prostitution : système prostitutionnel, chiffres, définition de la prostitution
- Les différentes approches législatives de la prostitution
- Les processus prostitutionnels : des facteurs d'entrée en prostitution à l'emprise et aux conséquences de la prostitution
- Les indicateurs de repérage
- Synthèse et débriefing de la journée

Journée 2 : Le parcours de sortie de la prostitution

- Accueil et retour de la première journée
- Zoom sur la traite des êtres humains aux fins d'exploitations sexuelles
- La loi du 13 avril 2016 : les enjeux
- La commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite, et le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion socio-professionnelle : modalités pratiques
- Oser en parler et intégrer la question de la prostitution dans l'accompagnement global
- Analyse de situations concrètes
- Construire et consolider le réseau partenarial
- Synthèse et débriefing, remise d'un questionnaire individuel de satisfaction et d'évaluation des acquis



Contact

formation@adn-asso.org

© AMICALE DU NID – ORGANISME DE FORMATION

Enregistré sous le numéro I 1754372375 auprès du Préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Numéro de SIREN : 775 723 679

Siège social : 21 rue du Château d'eau – 75010 Paris

01 44 52 56 40 / formation@adn-asso.org